

Brevet Professionnel Responsable de Chantiers de Bûcheronnage Manuel et de Débardage en apprentissage

Ce cursus de niveau 4 permet de former des salariés hautement qualifiés capables d'organiser et de gérer divers chantiers forestiers. Ils sont en relation avec les partenaires, les clients et les fournisseurs

Profil

- > Être autonome, mobile
- > Aimer le végétal
- > S'intéresser à la gestion durable des forêts, à la sylviculture, aux techniques et systèmes d'exploitation forestière
- > S'intéresser à la gestion technico-économique de l'activité
- > Apprécier la technique et les travaux pratiques avec des outils manuels et motorisés (entretien du matériel et des installations, activités cycliques sur le terrain, tâches diverses et minutieuses)
- > Apprécier le travail en équipe (écouter, conseiller, organiser le travail)
- > Être curieux et ouvert aux nouvelles technologies
- > Envie d'une insertion professionnelle rapide ou d'une poursuite d'études



Organisation de la formation

1-2
ans

40 semaines
en entreprise par an
y compris congés légaux

12 semaines
de regroupement
au CFA par an

1/3 Rythme d'alternance
En fonction du niveau du candidat, la
formation peut être dispensée en 1 an.

Délivrance du diplôme

Le diplôme du Brevet PRO est délivré par un jury qui prend en compte les résultats obtenus :

- > L'évaluation certificative est divisée en 5 Unités Capitalisables (UC) + une UCARE qui doivent toutes être acquises indépendamment les unes des autres et sont valables pendant une durée de 5 ans
- > Les UC sont évaluées en première et /ou en seconde année de formation

Quelques chiffres

- > Retrouvez nos indicateurs qualité sur <https://cfa-bellegarde.fr/les-formations-cfa>

Conditions d'accès

- > Être issu d'un titre ou diplôme de niveau 3 (CAP, CAPa, BEP, BEPA, BPA...)
- > Ou être issu d'un autre BAC général ou professionnel (possibilité de parcours individualisé)
- > Ou avoir suivi une scolarité complète de classe de seconde
- > Ou Justifier d'1 année d'expérience professionnelle effective dans le milieu forestier
- > Ou justifier de 3 années d'expérience professionnelle dans un autre secteur que forestier
- > Et signer un contrat d'apprentissage de la durée de la formation
- > Employeur : entreprise d'exploitant forestier, de travaux forestiers (bûcheron, débardeur, sylviculteur), ONF - Office National des Forêts, scierie, coopérative forestière, propriétaire forestier privé ou public...
- > Prise en charge des coûts de formation par les organismes financeurs de l'apprentissage (OPCO)

Candidature

- > Dossier d'inscription au 02 38 95 08 20, via www.cfa-bellegarde.fr
- > Entretien de recrutement et de motivation obligatoire.
- > Tests de positionnement.



Débouchés emplois

- > Ouvrier forestier
- > Agent sylvicole
- > Chef d'entreprise de travaux forestiers
- > Conducteur d'engins forestiers
- > Chef d'équipe
- > Chef de chantier
- > Technicien forestier





Les de notre CFA

- > Une expertise reconnue par les professionnels pour ses formations forestières, environnementales et de conduite d'engins (CAP, BAC PRO, Brevet Professionnel BTS, Licence pro, Master, formation professionnelle et continue), sur l'EPL du Loiret avec le CFA, le LPA de Beaune la Rolande, les sites des Barres et du CFPPA du Chesnoy
- > L'apprentissage d'un métier
- > Un environnement naturel qui offre une grande diversité biologique
- > Des partenariats avec des acteurs de la filière Forêt-Bois au national, impliqués dans la formation et le recrutement
- > Un CFA à taille humaine, partenaire formation depuis plus de 40 ans en apprentissage
- > Des pratiques pédagogiques innovantes, diversifiées renforcées par des sorties sur le terrain
- > Des projets en lien avec des programmes d'échanges à l'international
- > Formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail)
- > Dispositif de formation individualisée adaptée à chaque candidat

Poursuites d'études

- > Certificats de spécialisation
- > Brevet Professionnel dans une option voisine
- > BAC Pro dans une option voisine
- > BTS (Gestion Forestière, Technico-commercial « Produits de la filière Forêt-Bois », « Biens et Services pour l'Agriculture » ...) pour les meilleurs dossiers

Contenu de la formation

Des unités capitalisables professionnelles et techniques

- > UC1 : Se situer en tant que professionnel des travaux forestiers
- > UC2 : Assurer le pilotage d'un chantier de bûcheronnage ou sylviculture
- > UC3 : Réaliser des travaux de bûcheronnage manuel
- > UC4 : Réaliser les travaux de débardage
- > UC5 : Assurer l'entretien et les réparations mineures des matériels forestiers

Une unité capitalisable d'adaptation régionale et à l'emploi (UCARE) : S'adapter aux enjeux professionnels particuliers

- > Gestion et économie d'entreprise pour la levée de présomption de salariat.

*Le titulaire du diplôme obtient sur demande individuelle auprès de la DRAAF, le Certiphyto correspondant à sa formation.
Le Permis tronçonneuse sera délivré au cours de la formation.
Délivrance d'une attestation de conduite ayant valeur de CACES.*

MAJ 210323